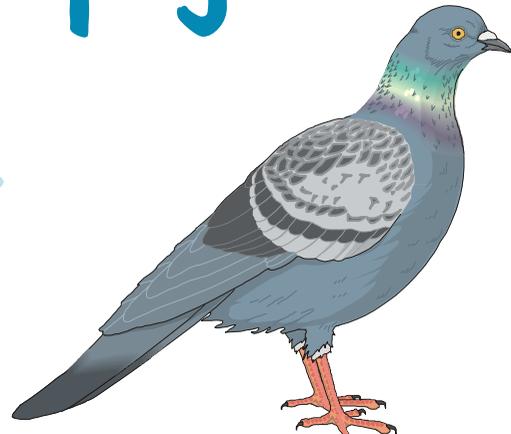
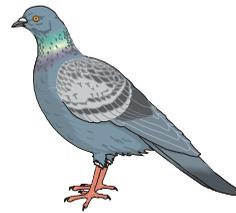




# Lutte efficace contre les pigeons



Avril 1997

Réédité avril 1999

**L**e pigeon est un oiseau commun en milieu urbain, tant dans les hameaux que dans les grandes métropoles. Son ancêtre est le pigeon biset, que les premiers colons ont apporté avec eux d'Europe.

Ce qui rend le pigeon nuisible, c'est avant tout la quantité phénoménale d'excréments qu'il produit. En effet, l'accumulation de ceux-ci peut représenter un risque pour la santé publique. Qui plus est, ces déjections étant très acides, elles peuvent ronger le métal et les ouvrages en pierre.

Dans bien des cas, le pigeon entraîne des problèmes près des habitations. Toutefois, son élimination de ces lieux n'est pas possible, car il s'est adapté au stress de la vie urbaine et aux sources de nourriture auxquelles il a accès. Le moyen de lutte le plus efficace consiste donc à modifier son milieu.

## Lutte physique

1. La lutte efficace contre le pigeon suppose l'élimination des juchoirs et l'obturation des crevasses, des grandes ouvertures et des entrées percées en hauteur.
2. Il est conseillé d'interdire l'accès à toutes les sources d'eau disponibles (climatiseurs de toiture) à l'aide de grillages.
3. À l'extérieur, éviter de laisser des sources d'eau ou de nourriture à la portée des pigeons.
4. Tenir les poubelles fermées. Évacuer les ordures régulièrement.
5. Pour garder les toits plats ou les corniches bien fréquentées contre l'envahissement des pigeons, il est possible d'y installer des tiges métalliques dressées ou d'y appliquer des substances collantes.
6. Une autre solution consiste à fabriquer ou à acheter des pièges. Le piégeage est une méthode lente et coûteuse, mais représente un moyen sûr de tenir les populations de pigeons en échec en un point donné. Les toits, lieux où ces oiseaux aiment se percher et s'alimenter, sont habituellement de bons endroits où installer des pièges. Les petits pièges sont efficaces, mais les gros dispositifs du type cage le sont encore plus. Il est important d'appâter le piège avec ce dont les pigeons se nourrissent. En règle générale, le maïs et le sorgho constituent de bons choix.

7. Des dispositifs d'effarouchement peuvent aussi servir à chasser les pigeons d'un endroit donné. Enfin, des bruits, des phares clignotants, des moulins à vent et des enregistrements de cris de détresse de pigeons peuvent représenter des moyens de lutte efficaces. Toutefois, les pigeons s'habituent à la longue à ces ruses.

## Produits pour la maison et le jardin

Des répulsifs pour oiseaux renfermant des butènes polymérisés (ex. : HOT FOOT®, ROOST NO MORE®, RO-PEL®, et SHOO®) sont efficaces pour chasser les pigeons des résidences et des jardins. Ces produits se présentent sous forme de substances molles et collantes que l'on applique sur les bords de fenêtres, les gouttières, les toits et les plantes ornementales pour empêcher les oiseaux de s'y jucher. La plupart des répulsifs pour oiseaux se vendent dans les quincailleries locales ou les jardinerie de bonne réputation.

## Produits pour les établissements commerciaux

Dans le commerce, on trouve des répulsifs, des chimiostérilisants et des poisons pour oiseaux destinés au traitement des endroits suivants : installations commerciales, bâtiments de ferme, silos-élévateurs et pépinières. Habituellement ces produits sont vendus pour usage commercial ou usage restreint par des professionnels qualifiés.



### N'oubliez pas

#### *Avant d'acheter un pesticide*

- Identifiez le ravageur correctement.
- Utilisez d'abord des mesures de lutte physique et des moyens autres que les pesticides.
- Lisez le mode d'emploi et les précautions qui figurent sur l'étiquette du produit avant de l'acheter. L'étiquette doit comporter le nom du ravageur à combattre et l'endroit où le produit peut être utilisé, p. ex., à l'intérieur, à l'extérieur, dans le jardin, sur les animaux.
- N'achetez que la quantité de produit requise pour le traitement.
- Vous pouvez toujours choisir de faire appel aux services d'un professionnel au lieu d'appliquer le traitement vous-même.

#### *Lors de l'utilisation d'un pesticide*

- Lisez attentivement le mode d'emploi et les précautions qui figurent sur l'étiquette.
- Ne fumez pas et ne consommez pas de boissons ou de nourriture pendant l'application d'un pesticide.
- Faites sortir les enfants et les animaux familiers des lieux ou éloignez-les pendant le traitement. Couvrez ou enlevez les aquariums.
- Couvrez ou enlevez les aliments, les ustensiles et la vaisselle si le traitement se fait dans la cuisine.

#### *Après avoir utilisé un pesticide*

- Lavez-vous toujours les mains soigneusement.
- Ne laissez pas les enfants ou les animaux familiers entrer en contact avec les surfaces traitées avant qu'elles ne soient complètement sèches.
- Ventilez bien les lieux traités.

- Nettoyez toutes les surfaces ayant un contact direct avec les aliments, comme le dessus des comptoirs de cuisine, des tables et des cuisinières, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.
- Gardez toujours les pesticides hors de la portée des enfants et des animaux familiers et loin des aliments et des boissons.

#### *En cas d'empoisonnement*

- Communiquez immédiatement avec un centre antipoison et consultez un médecin.
- Apportez le contenant ou l'étiquette du produit à la clinique d'urgence ou chez le médecin.
- Suivez les directives de premiers soins qui figurent sur l'étiquette.
- En cas d'empoisonnement d'un animal familier, consultez un vétérinaire immédiatement.



#### *Élimination*

Ne réutilisez pas les contenants de pesticides. Enveloppez-les et jetez-les avec les ordures ménagères.

Les pesticides non utilisés ou les restes de pesticides doivent être jetés dans un site provincial ou municipal de collecte des déchets ménagers dangereux.

#### *Soyez pratiques*

- Les précautions énumérées ci-dessus sont d'ordre général.
- Lisez toujours l'étiquette pour plus de précisions.
- En cas de doute, consultez un expert.

Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire  
2250, promenade Riverside  
Ottawa ON K1A 0K9

Service de renseignements sur la lutte antiparasitaire  
Téléphone : 1-800-267-6315  
De l'extérieur du Canada : (613) 736-3799\*  
\*Frais d'interurbain.  
Télec : (613) 736-3798  
Internet : [www.hc-sc.gc.ca/pmra-arla](http://www.hc-sc.gc.ca/pmra-arla)